



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 23 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 43
Excusés : 10

Date convocation : 15 juin 2026
Date affichage : 29 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : MENETRIER LJ, RYAT T, BONJOUR T, CERNELA P, CHAFFANGE G, BOUFFAUT M, DAMY O, LABIS-FERRARI M, FICHERE JP, GAUTHRAY-GUYENET T, GUERRIN B, MELET J, MEUGIN O, MILAVEC P, MUGNIER E, NONNOTTE C, PERNOUX A, RAMAUX I, STEFANUTTI D, STOLZ J, VADANT M.
Communauté de Communes Jura Nord : BOURCET A, DECHARRIERE G, GOUNAND A, MATHIEU Y, PERES M, PERTUS E, VACHET MH.
Communauté de Communes du Val d'Amour : BATON L, SEPREZ R, VALOT V, GROS JP, CAPELLI B, LEGOUHY BARBAUD E, HENRIOUD G.
Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BABET P, CORDIER E, CROT A, DEMAIMAY D, MAFATTI G, MICHEL D, PUSSET B, HUMBLLOT B.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : DUPRE P, JARROT L, LACROIX O, LAVRUT F, PANNAUX J.
Communauté de Communes Jura Nord : ALFONSO S, GRAS JM.
Communauté de Communes du Val d'Amour : DALVARD D, DUGOIS C.
Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : GIBOUDEAUX D.

Secrétaire de séance : BONJOUR Thierry

Délibération n° 23062026-5cs

OBJET : Convention d'adhésion au service de la médecine préventive du CDG 39

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération n° 18-2025 du 18 juillet 2025 par laquelle le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura a créé un service de médecine préventive ;
Vu les conditions d'utilisation du service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Jura définies dans la convention, annexée à la présente délibération.
Vu la délibération du Conseil Syndical en date du 19 mai 2026, attribuant délégation en matière de personnel au Bureau Syndical
Le Centre de Gestion du Jura a créé un service de médecine à la disposition des collectivités territoriales du Jura. Celui-ci a vocation à assurer la surveillance médicale des agents en relation avec les fonctions qui leur sont confiées et à agir sur le milieu professionnel.
Vu la délibération du Bureau Syndical en date du 9 juin 2026

Le Président **EXPOSE** l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Jura à compter du 1^{er} janvier 2027.

Les membres du Conseil Syndical ont pris connaissance de l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Jura à compter du 1^{er} janvier 2027.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

30 JUIN 2026

ID : 039-253900633-20260623-23062026_5CS-DE



Fait à Brevans,
le 23 juin 2026

Le Président

Jean-Pascal FICHERE

SICTOM de la Zone de DOLE

22 Allée du Bois – 39100 BREVANS – Tél. 03 84 82 56 19 – Fax. 03 84 72 43 53
e-mail : contact@sictomdole.fr – Site : www.sictomdole.org